

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ



OGEC ECOLE SAINTE MARIE PIE X

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ

IDENTITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

Nom de l'établissement scolaire : **SAINTE MARIE PIE X**

Nom du chef d'établissement : **BACON Claudine**

Adresse de l'établissement : **26, rue du 62ème RI**

Code postal : **56100**

Ville : **LORIENT**

Téléphone : **02 97 21 02 33**

Fax :

Site web : **www.ecolesaintemariepiex.net**

e-mail : **contact**

@ ecolesaintemariepiex.net

Siret : **77784971200024**

Naf : **801Z8520Z**

Nom de l'association gestionnaire (personnalité morale) :

OGEC sainte Marie Pie X

Nom du président : **Ronan FEUNTUN**

Adresse de l'association :

26 RUE DU 62EME RI

Code postal : **56100**

Ville : **LORIENT**

Nombre d'établissements recevant du public (ERP) : **1**

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ

RENSEIGNEMENTS SUR LE(S) ÉTABLISSEMENT(S) RECEVANT DU PUBLIC

Nom de l'établissement : **SAINTE MARIE PIE X
LORIENT**

Classement :

Type : **R**

Catégorie : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème} 4^{ème} 5^{ème}

Effectif de l'ERP :

Personnel : **23**

Public : **365**

Total : **388**

L'ERP possède plusieurs niveaux (étages et sous-sol) :

Un Ad'AP a-t-il été déposé : oui non

• Si oui :

Nom du dépositaire de l'Ad'AP : **SOCOTEC**

n° d'Ad'AP : **05612115LO248**

date : **29/09/2015**

durée de l'Ad'AP :

• Si non :

Établissement nouvellement
construit

Établissement conforme aux règles
d'accessibilité au 31 décembre 2014

Arrêté préfectoral de prorogation

Prestations fournies par l'établissement :

L'éducation :

Ecole maternelle et élémentaire

Toutes les prestations offertes dans l'établissement sont accessibles aux personnes handicapées quel que soit leur handicap.

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ ÉQUIPEMENTS D'ACCESSIBILITÉ

Matériel	Localisation	Date d'intervention	Description
> Ascenseur	cf plan de masse	1 fois par mois	maintenance par THYSSENKRUPP
> Mains courantes conformes			
> Pentes	cf plan de masse		
> contraste visuel sol/murs			
> Portes couleurs vives et contrastées			
> circulations larges et spacieuses supérieures à 180 cm	cf pièce jointe des circulations		
> Portes 90 et plus			
> éclairages artificiels très dense			
> positions poignées et interrupteurs conformes			
> sanitaires dédiés PMR			

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ

PIÈCES ADMINISTRATIVES

Sont joints au présent registre, les documents suivants (cocher les pièces jointes disponibles en fonction de la situation de l'établissement) :

• Si l'établissement est accessible :

- Attestation établie par un contrôleur technique ou par un architecte prévue aux articles L 111-7-4 et R 111-19-27 du CCH pour les bâtiments nouvellement construits
- Attestation d'accessibilité prévue aux articles L 111-7-3 et R 111-19-33 du CCH, pour les établissements conformes aux règles d'accessibilité au 31 décembre 2014 pour les bâtiments existants

• Si un Ad'AP a été déposé :

- Copie du dépôt d'Ad'AP (ou de l'attestation de l'approbation de l'Ad'AP en cas d'Ad'AP de patrimoine)
- Calendrier de mise en accessibilité
- Point d'étape pour les Ad'AP comportant plus d'une période
- Attestation d'achèvement d'Ad'AP (attestation accessibilité aux personnes handicapées dite « HAND »)

• Si l'établissement n'est pas accessible et qu'aucun Ad'AP n'a été déposé :

- Copie de l'arrêté préfectoral accordant une prorogation du délai de dépôt de l'Ad'AP
- Copie du dépôt d'Ad'AP lorsqu'il aura été effectué

• Dans tous les cas de figure :

- Le diagnostic d'accessibilité
- Les arrêtés préfectoraux accordant les dérogations aux règles d'accessibilité le cas échéant
- La notice d'accessibilité quand elle existe (obligatoire en cas d'autorisation de travaux ou de permis de construire)
- Un plan de masse de l'établissement scolaire quand il se compose de plusieurs ERP (facultatif mais vivement recommandé)
- La plaquette informative de la DMA intitulée « **Bien accueillir les personnes handicapées** »
- Les attestations de formation du personnel (pour les ERP de 1ère à 4ème catégorie)